



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terres fortes de Garonne

BELLEGARDE-SAINTE-MARIE • BELLESSERRE • BRETIX • BRIGNEMONT • CABANAC-SEGUENVILLE • CADOURS •
CAUBIAC • COX • DAUX • DRUDAS • GARAC • GRENADE-SUR-GARONNE • LAGRAULET-SAINT-NICOLAS • LAREOLE •
LARRA • LAUNAC • LE BURGAUD • LE CASTÉRA • LE GRES • MENVILLE • MERVILLE • MONTAIGUT-SUR-SAVE • ONDES •
PELLEPORT • PUYSSÉGUR • SAINT-CEZERT • SAINT-PAUL-SUR-SAVE • THIL • VIGNAUX

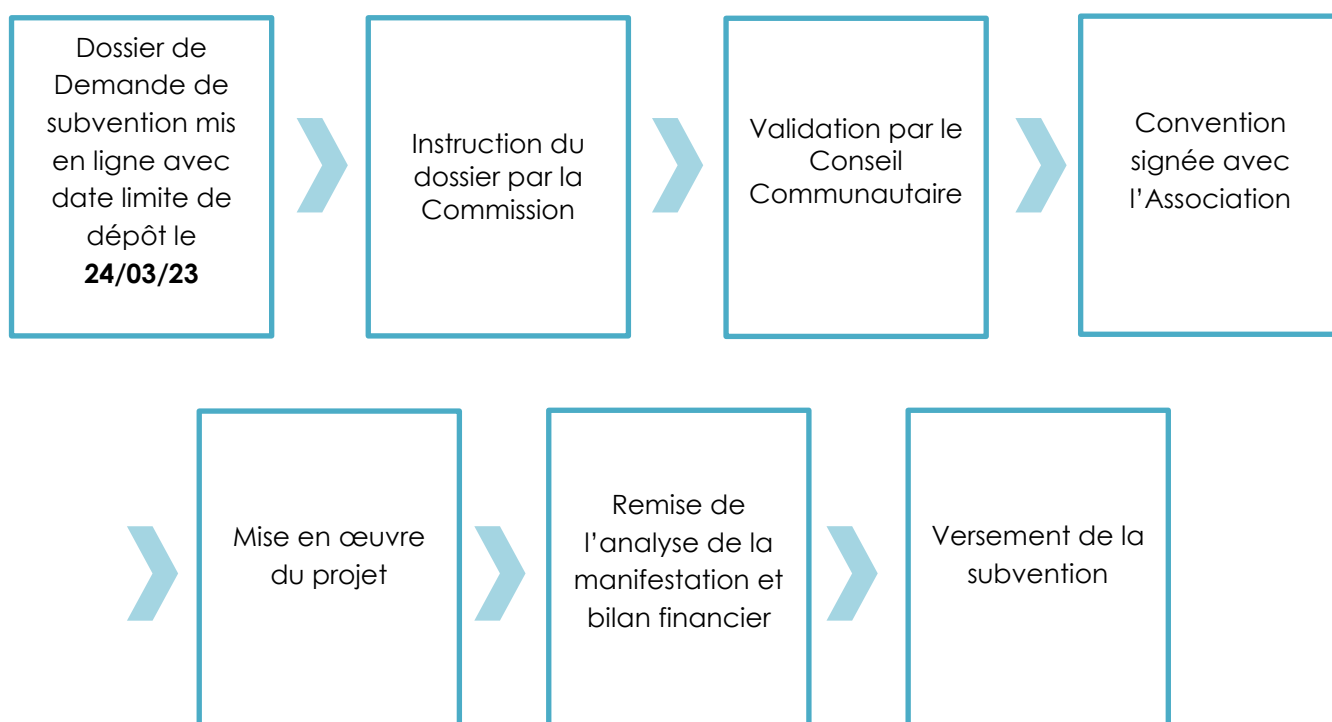
ASSOCIATIONS DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2023



Objectifs :

- Donner la priorité aux enfants et aux jeunes
- Encourager une manifestation plus inclusive (personnes en situation de handicap ou personnes âgées)
- Encourager la gratuité de l'évènement ou une participation symbolique
- Laisser aux Maires le lien de proximité
- Contribuer au rayonnement, à l'image du territoire
- Rechercher l'itinérance sur le territoire
- Solliciter le co-financement (Région, CD, Europe, Mairies)
- Intégrer un partenariat réel avec plusieurs associations
- Privilégier le côté novateur
- Eviter que l'association reverse à une autre association in fine
- Encourager des manifestations axées sur le développement durable
- Privilégier un évènement sur plusieurs journées

Règlement d'attribution :



Le dossier de demande de subvention devra être complété **sous ce format** et retourné accompagné du programme de l'évènement et du RIB, à la :

Communauté de communes des Hauts Tolosans

1237 rue des Pyrénées -CS70024

31330 GRENADE

Ou par mail à : contact@hautstolosans.fr

IMPERATIVEMENT AVANT LE 24 MARS 2023
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA CONSIDERE COMME IRRECEVABLE

Nom de l'association :

Date de création :

Numéro de SIRET :

Numéro RNA :

Composition du Bureau :

- Président :
- Trésorier :
- Secrétaire :

Coordonnées du Siège de l'Association :

- Adresse :
- Code Postal :
- Commune :
- N° téléphone :
- Adresse mail :

MANIFESTATION 2023

Nature du projet : ☐ Culturel ☐ Sportif

Nom de la manifestation :

Date prévue de la manifestation :

Description du projet, de la manifestation (*annexer le programme*) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Objectifs du projet : *Favoriser l'animation locale ? L'action culturelle ? L'apprentissage du sport ? etc.*

.....

.....

.....

.....

.....

Associations partenaires du projet :

.....

.....

.....

Description détaillée du partenariat prévu entre les associations concernées :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom des communes où se déroulera l'évènement :

.....

.....

Actions mises en œuvre en matière de développement durable (tri des déchets, mise en place d'un suivi quantitatif et qualitatif, gobelets réutilisables...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Evènement gratuit : ☐ OUI ☐ NON

Public(s) visé(s) :

.....

.....

.....

Fréquentation attendue :

.....

.....

.....

Moyens de communication envisagés pour cette manifestation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous sollicité d'autres financements ?

.....

.....

.....

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Le total des charges doit être égal au total des produits

Année ou exercice 2023

CHARGES	Montant ¹⁰	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation¹¹	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ¹²	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
La subvention de.....€ représente% du total des produits : (Montant attribué/total des produits) x 100.			

¹⁰ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

¹¹ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

¹² Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : Communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

¹³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de :€
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association (**fournir un RIB**).

Nous vous rappelons que, dans le cas d'une réponse positive :

- Une convention sera passée entre la Communauté de communes et l'association.
- La subvention ne sera versée qu'à réception du bilan financier de la manifestation et sur présentation d'un RIB.
- L'association s'engage à faire apparaître la Communauté de communes, en tant que partenaire sur tous les supports de communication diffusés pour promouvoir la manifestation (affiches, flyers, programmes, Facebook, Intramuros, site internet, presse, discours ...).
- L'association veillera également à mettre en place de façon visible, l'oriflamme prêtée par la Communauté de communes. Cette dernière devra être récupérée au siège de la Communauté de communes à Grenade en prenant rendez-vous au 05 61 82 85 55, puis rapportée au même endroit après la manifestation.
- Le rappel de la nécessité de respecter l'environnement.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION, NE RIEN INSCRIRE

- ☐ PROJET CULTUREL ☐ PROJET SPORTIF
- ☐ CORRESPOND AUX CRITERES D'ELIGIBILITE
- ☐ DOSSIER DEPOSE DANS LES DELAIS
- ☐ DOSSIER COMPLET
- ☐ A DEJA ETE SUBVENTIONNEE LES ANNEES PRECEDENTES

AVIS DE LA COMMISSION :

- ☐ FAVORABLE
- ☐ DEFAVORABLE